



Bulletin d'Information

Janvier- Février 2023

Introduction

Le présent bulletin d'information est consacré d'une part aux résultats du 10^{ème} groupe de travail de l'IMROP qui a eu lieu du 20 au 24 février 2023, et d'autre part aux informations disponibles sur les petits pélagiques dans la zone mauritanienne et les projets en cours pour appuyer la gestion et la durabilité de ces ressources faciles à capturer et difficiles à gérer.



10^{ème} groupe de travail : 20-24 février 2023

Le 10^{ème} groupe de travail de l'IMROP a eu lieu du 20 au 24 février 2023 à Nouadhibou sous le thème : **« Aménagement des ressources halieutiques et préservation de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques pour un développement durable. »** Dès la fin de cérémonie officielle d'ouverture, les différents experts et scientifiques se sont répartis, en fonction de leur spécialité, dans les commissions thématiques constituées pour l'analyse des données préalablement traitées par les chercheurs de l'IMROP. Ainsi cinq commissions thématiques (dont une : Commission Ressources Halieutiques a été

scindée en 2 sous-commissions : ressources pélagiques et ressources démersales) ont été constituées.

Cette rencontre scientifique de grande envergure se tiendra tous les quatre ans. Elle a été ouverte par le Ministre des pêches et de l'Economie Maritime, M. Mohamed Abidine Mayif.

La commission ressource a été subdivisée en 2 sous-commissions (sous-commission Ressources pélagiques et sous-commissions Ressources démersale.) Les objectifs de cette commission est de :

- Décrire et analyser les pêcheries en activité en Mauritanie ;

- Analyser et suivre les interactions ressources/systèmes d'exploitation ;
- Actualiser les évaluations des principales ressources exploitées dans la ZEE mauritanienne
- Prendre en considération les facteurs environnementaux et identifier de nouvelles potentialités exploitables ;
- Réaliser des recommandations en terme d'aménagement et de préservation des ressources exploitées.



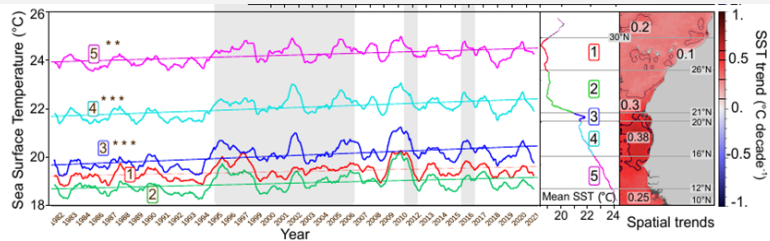
Nous présentons un résumé des résultats de la sous-commission pélagique



Sous commission sur les ressources pélagiques

- ⇒ Participation des experts de plusieurs pays et organisations
- ⇒ Préparation des différentes présentations thématiques sur la biologie, l'état des stocks, les campagnes acoustiques, les espèces alternatives, etc.
- ⇒ Analyse de l'effet de l'environnement sur la distribution des ressources de petits pélagiques

Tendance de réchauffement global sur une longue période mais un refroidissement dans les dix dernières années



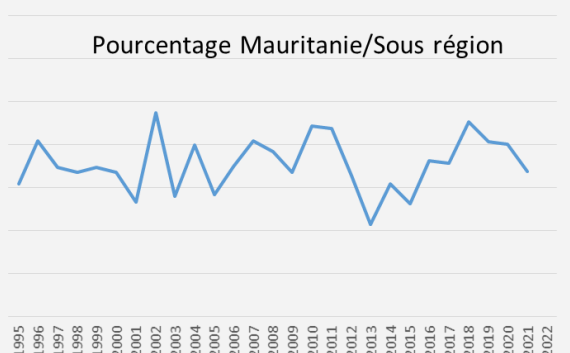
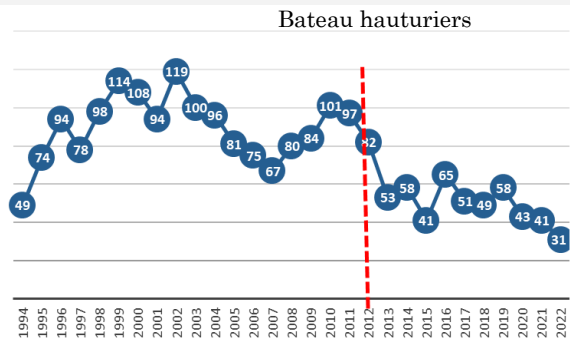
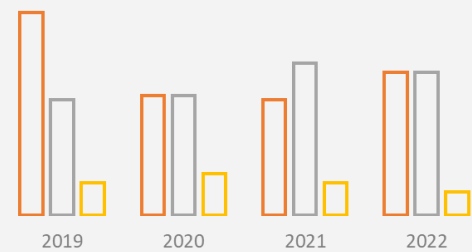
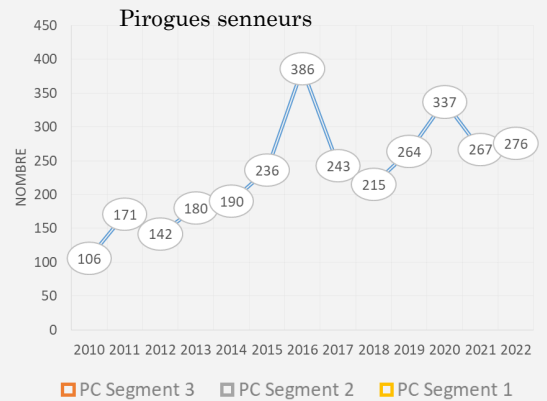
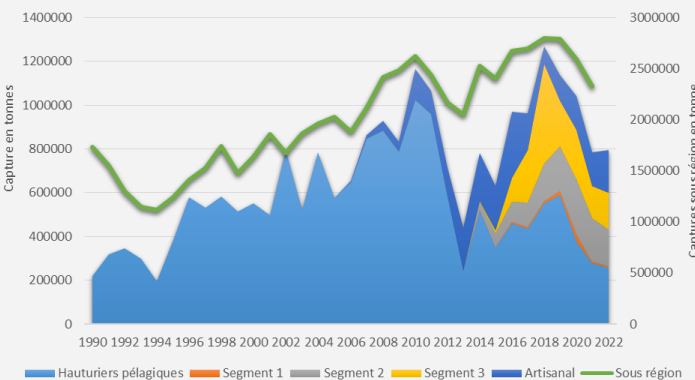
Tendances générales

Effort nominal :

- Stabilité des unités senneurs ciblant les petits pélagiques depuis 2020
- Une chute du nombre actif des navires hauturiers depuis la modification du zonage
- Une chute de l'effort de pêche effectif en nombre de jours durant les dernières années

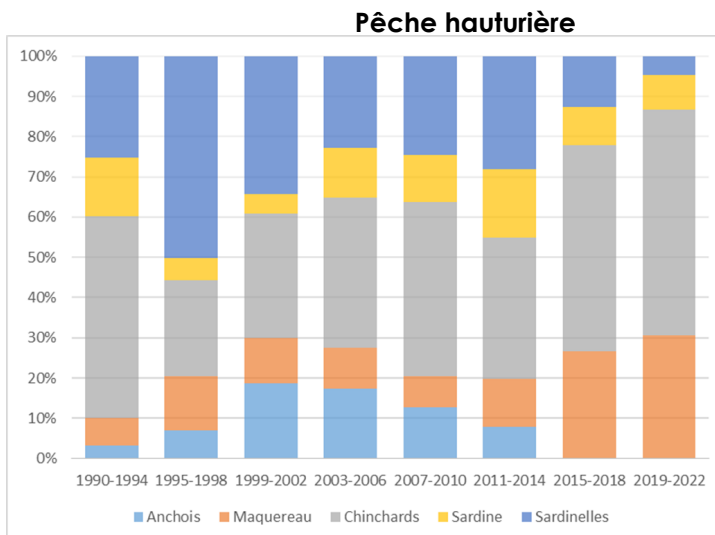
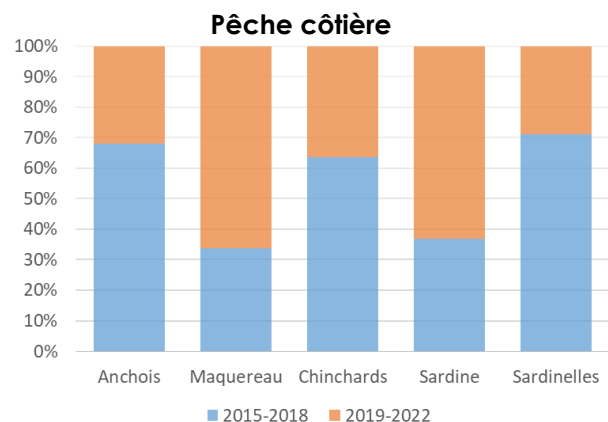
Captures

- ⇒ Chute des captures dans la zone mauritanienne durant les deux dernières années pour se stabiliser à environ 800 000 tonnes
- ⇒ En moyenne plus d'un million de tonne annuelle dans les années précédentes



Sous commission sur les ressources pélagiques suite

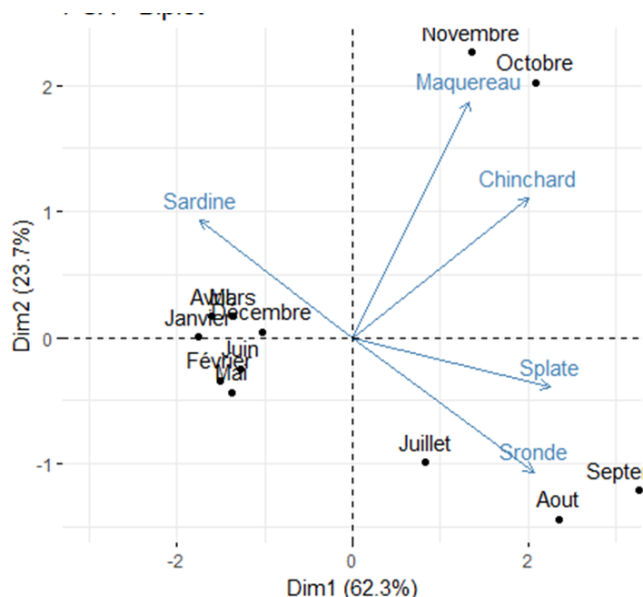
- Captures des bateaux hauturiers sont constituées essentiellement depuis 2015 de chinchards et maquereaux
- Contrairement, les senneurs côtiers ciblent essentiellement la sardine depuis 2019



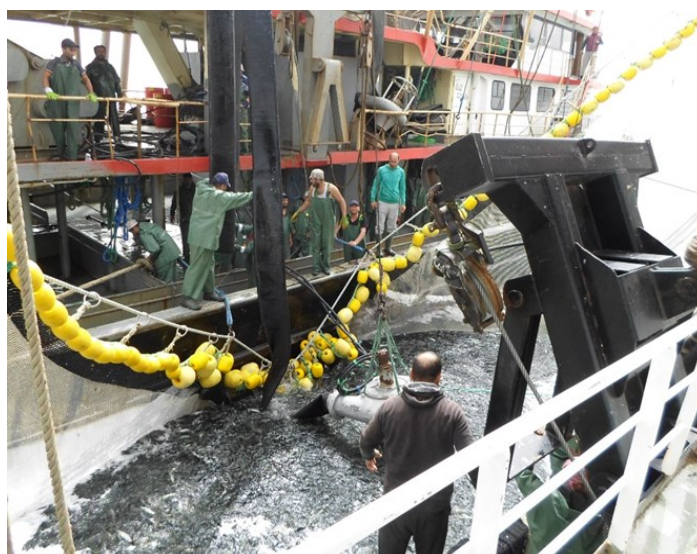
By catch des bateaux pelagiques

- ◇ Embarquement des observateurs à bord de flottille hauturière et côtière est assuré durant les dernières années
- ◇ Le nombre d'embarquements reste limité
- ◇ Les analyses des données observateurs collectées sur la période 2019-2022 montrent la présence d'une diversité d'espèces rencontrées suivant les saisons avec une prédominance de *Sarda sarda*, merlu et certaines espèces demersales

Saisonnalité des captures



Deux senneurs partagent leurs captures

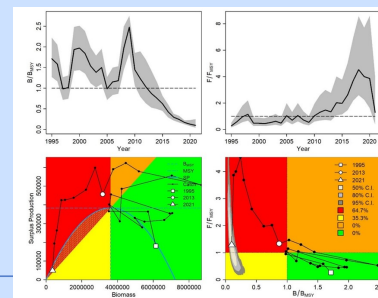


La senne tournante utilisée à bord des bateaux côtiers est plus selective en terme d'espèce mais les captures échantillonnées donnent l'état de lieu des prises accidentelles importantes. Il est à noter que le plan d'aménagement des petits pélagiques approuvés par le département propose des mesures réglementaires sur la taille du bateau et les caractéristiques de la senne qui devrait être proportionnelle aux profondeurs dans lesquelles l'engin est déployé.

Sous commission sur les ressources pélagiques : Etat de stock

La biomasse des petits pélagiques évaluée par le navire Fridjof Nansen en novembre 2022 a été multipliée par un facteur de 5 dans la zone mauritanienne par rapport à celle évaluée en 2019.

Diagnostic similaire de l'état des stocks à celui obtenu lors du GT COPACE-FAO.



Espèces	Etat de stock		Observations
	COPACE 2022	IMROP 2023	
Sardine (stock C)	Non pleinement exploité	Non pleinement exploité	JABBA : pleinement exploité Biodyn : non pleinement exploité
Sardinelle ronde	Surexploité	Surexploité	Tous modèles
Sardinelle plate	Surexploité	Surexploité	CMSY, LBB
Maquereau	Pleinement exploité	Pleinement exploité	Tous modèles (JABBA, Biodyn, XSA)
Trachurus Treace	Surexploité		Biodyn
Trachurus trachurus	Pleinement exploité		Biodyn
Anchois	Pleinement exploité		LCA
Ethmalose	Surexploité		LCA

Recommandations

- ◆ Augmenter l'intensité d'échantillonnage et la couverture (observation scientifique et suivi à terre) par le recrutement d'une trentaine observateurs.
- ◆ Assurer la régularité des campagnes scientifiques coordonnées.
- ◆ Suivre l'amélioration des évaluations (données, méthodes et indicateurs de sortie du model, etc.) des différents stocks de petits pélagiques.
- ◆ Etablir une gestion concertée entre les pays.
- ◆ Renfoncer les études pour une meilleure définition des unités de stocks, schéma migratoire et de distribution.
- ◆ Affiner les études sur les zones écologiques essentielles aux cycles de vie des espèces et leur connectivité pour une gestion spatialisée des ressources.
- ◆ Améliorer la compréhension des impacts éventuels du changement climatique sur les stocks et la sensibilité des pêcheries.
- ◆ Renforcer la coopération avec l'INRH, le CRODT, AtlantiniRO, IEO et les programmes et projets régionaux (COPACE, Nansen, etc.) dans le domaine de suivi et évaluation des ressources partagées.
- ◆ Accorder une attention plus soutenue au suivi des thonidés majeurs et mineurs.
- ◆ Mésopélagiques devraient bénéficier d'un programme de recherches régional permettant d'évaluer le potentiel et les risques et la viabilité de l'exploitation

Infos/contact :

Mme Jo Gascoigne (jo.gascoigne@cantab.net); Mr Cheikh Baye Braham (baye.braham@gmail.com)